



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre déléguée

**Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre
d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie**

Les Invalides (5 décembre 2021)

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

- Seul le prononcé fait foi -

Monsieur le vice-président du Sénat,
Mesdames, messieurs les parlementaires,
Mesdames, messieurs les élus,
Monsieur le recteur de la Grande Mosquée de Paris,
Monsieur le président du Consistoire de Paris,
Monsieur le gouverneur militaire de Paris, mon général,
Monsieur le gouverneur des Invalides, mon général,
Mesdames, messieurs les officiers généraux,
Madame la directrice générale de l'ONACVG,
Mesdames, messieurs les présidents et représentants
d'associations du monde combattant,
Mesdames, messieurs les porte-drapeaux,
Mesdames, messieurs,

Cette cour d'honneur accueille exceptionnellement ce rassemblement traditionnel du 5 décembre. C'est l'occasion de rappeler que les Invalides sont la maison de tous ceux qui ont, un jour, porté les armes et l'étendard de la France. De tous ceux qui ont mérité de la patrie et qui ont rendu des services signalés à notre pays.

Et parmi eux figurent les soldats d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Ceux qui sont morts pour la France comme ceux qui nous ont quitté depuis. Et, bien évidemment, ceux qui restent aujourd'hui.

Ainsi, nous rappelons la juste place des combattants d'Afrique du Nord dans la cohorte de l'honneur rassemblant les combattants français à travers les siècles. Aux côtés des soldats de l'An II, des grognards de la Grande Armée, de ceux de 14 et de 40, des hommes de Leclerc de Koufra à Strasbourg, des combattants d'Indochine et aujourd'hui des soldats des opérations extérieures.

Chers anciens combattants, je vous remercie pour votre présence aujourd'hui. Je salue et j'adresse une pensée particulière à tous ceux qui, dans notre contexte sanitaire, ne peuvent être des nôtres.

Aujourd'hui, c'est aussi un message de gratitude et d'attachement de la part du président de la République que je vous adresse. La gerbe que je déposerai, dans quelques instants, le sera au nom du Chef de l'Etat, marque de sa fidélité pour le monde combattant et notamment pour les anciens d'Algérie.

Fidélité dans l'hommage solennel rendu à toutes les femmes et à tous les hommes, civils ou militaires, qui sont « morts pour la France » de 1954 à 1962, pour tous les disparus civils et militaires. Fidélité dans la reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui ont porté les armes de la France. Fidélité dans le souvenir des victimes des tragédies de la Guerre d'Algérie ou des combats au Maroc et en Tunisie.

Fidélité par l'action de l'Etat et la reconnaissance à destination des rapatriés.

En Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes et ont combattu : des soldats de métier, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux, des milliers de membres des forces supplétives. Ils l'ont fait avec dévouement. Près de 30 000 périrent souvent très loin de leurs attaches et de leurs familles, souvent à l'âge où l'on construit sa vie, souvent au temps des espérances et des projets de vie.

Toute une génération a affronté la guerre et ses multiples visages, la violence et son âpreté. Nombreux sont ceux qui en souffrent encore dans leur chair, dans leur corps et dans leur esprit. Nombreux sont ceux pour qui le souvenir de ces mois de service et de guerre est toujours tenace. Je l'entends dans vos témoignages, je le sais par nos échanges, j'en ai chaque jour la conscience aigüe.

Vous, Anciens d'Afrique du Nord, vous êtes les forces vives du monde combattant. Vous saluez aujourd'hui vos frères d'armes « morts pour la France ». La Nation vous accompagne dans cet hommage. Et, en décorant deux de vos camarades, j'honore toute une génération combattante.

Monsieur Claude NORDON, vous avez intégré la Légion étrangère en 1956. Aussitôt embarqué pour l'Algérie, vous vous êtes distingué en juillet 1957 lors de l'accrochage de Kef en Nasseur en participant à la neutralisation de groupes rebelles et à la récupération d'armes de guerre. De nouveau, en 1959, vous vous illustrez en assurant la capture de quatre soldats ennemis. Ces actions d'éclat vous ont valu deux citations.

Monsieur Albert SZCZYGLOWSKI, vous avez débarqué en Algérie en janvier 1959 et avez rejoint le 152^{ème} régiment d'infanterie mécanisée.

Mitrailleur à la section de protection du poste de commandement régimentaire, vous prenez part à toutes les missions. Vous vous êtes particulièrement illustré en juillet 1960 dans la région de Lamy en participant à l'arrêt du harcèlement rebelle et en contraignant l'ennemi au repli. Votre sang-froid a été récompensé par une citation à l'ordre du régiment.

La Nation vous salue tous les deux aujourd'hui.

Nous savons aussi la douleur des anciens harkis qui ont loyalement combattu pour la France, qui ont été, pour les uns abandonnés à un sort funeste, et pour les autres contraints de quitter leur terre natale. Vous savez que nous œuvrons pour la reconnaissance et la réparation de leur accueil indigne en métropole. Et je pense aussi au personnel féminin des armées, à ces femmes qui dans différentes fonctions ont servi au sein des armées ou à leurs côtés.

Mesdames, messieurs, c'est la société française toute entière qui a été touchée par la Guerre d'Algérie. C'est la République dans son équilibre même qui fut transformée, dans ses institutions et sa pratique. C'est le visage même de notre Nation qui a été bouleversé. Collectivement, nous voyons, nous ressentons encore les blessures non-cicatrisées nées de cette épreuve nationale, nées de la complexité et des multiples facettes de la Guerre d'Algérie.

Je ne veux oublier ni les souffrances des civils, ni les familles qui ont abandonné un pays qu'elles aimaient tant. Autant de drames familiaux, personnels et même intimes. Et je pense notamment aux rapatriés d'Algérie, à leurs proches, à leurs descendants.

Ils sont le million de Français d'Algérie d'origine européenne, ce peuple fait d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, d'enseignants, de militaires, de fonctionnaires et d'entrepreneurs, souvent de condition modeste. Ils partageaient une vie, un pays, une terre, avec les populations arabes ou berbères d'Algérie.

Après le 19 mars 1962, ils ont été arrachés à leurs racines, à leur terre souvent natale.

Nous n'oublions pas les morts et les blessés accablés par les balles françaises le 26 mars 1962 dans la rue d'Isly. Nous pensons aussi aux Européens massacrés dans les rues et les immeubles d'Oran le 5 juillet 1962. En cette journée nationale, la France salue aussi leur mémoire.

Nombre de rapatriés, qui choisirent la valise plutôt que le cercueil, ont été accueillis en métropole dans des conditions très précaires, rejetés ou stigmatisés, connaissant parfois le désarroi psychologique ou la misère sociale.

Cela non plus, nous ne devons ni l'oublier ni le taire. Il n'est pas de déni qui fasse du bien à la République. Ces vérités doivent être énoncées, simplement, clairement. Sans les polémiques, les préjugés ou les non-dits qui enkystent les consciences et participent à l'affrontement des mémoires.

C'est pour cela que le président de la République souhaite faire du 60^{ème} anniversaire de l'année 1962 un temps de dialogue, de réflexion et d'apaisement entre les différentes mémoires de la guerre d'Algérie. Nous devons en faire une commémoration digne et solennelle, éclairée et éclairante pour les jeunes générations en évitant les polémiques stériles et les instrumentalisation mémorielles et politiciennes.

Ce temps, il sera dédié, dans un même mouvement, aux anciens combattants, aux harkis et aux rapatriés et à tous ceux qui ont vécu ou qui ont été touchés par ce conflit et par l'âpreté de sa violence.

Mesdames et messieurs, depuis 2017, nous œuvrons ensemble pour valoriser la mémoire du monde combattant, pour renforcer le lien entre les armées et la Nation, pour maintenir et consolider les droits des anciens combattants. Et je pense bien sûr à l'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants présents en Algérie entre le 1^{er} juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964 qui bénéficie déjà à plus de 37 000 anciens combattants.

Ensemble, nous contribuons également à transmettre, à expliquer un passé douloureux, à reconnaître les fautes qui ont été commises. Nous le faisons en partageant les mémoires individuelles, familiales et associatives, en développant le travail de recueil des témoignages, en incitant les témoignages croisés au sein des établissements scolaires.

Œuvrer pour la mémoire, c'est aussi prendre soin des lieux de mémoire. C'est ce que j'ai particulièrement souhaité pour le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie qui porte fièrement les noms de nos disparus.

A l'occasion du ce 60^{ème} anniversaire de 1962, il va être rénové et embelli. Ses abords seront mieux signalés avec la mise en place notamment d'une clôture tricolore. J'ai expressément demandé que le mémorial soit davantage identifié et adapté pour la pédagogie. Nous vous le devons !

Dans ce panthéon militaire de nos armées, je vous renouvelle, au nom du président de la République, la reconnaissance de la Nation. Par notre rassemblement, nous témoignons notre estime et notre admiration pour les soldats d'hier et pour les soldats d'aujourd'hui.

Vive la République !

Vive la France !